



Retenue abusive sur dépôt de garantie

Par marigau, le 06/02/2019 à 19:32

Bonjour,

Le propriétaire d'une maison que j'ai louée pendant 2 ans retient 400€ de mon dépôt de garantie de 730€. La facture de justification qu'il m'a envoyée a été créée par LUI-MEME car en plus d'une SCI il a une SARL dans le bâtiment (mais il n'a pas signé de son nom la facture, je l'ai trouvé sur internet). Il a donc facturé à 50€ de l'heure pour du nettoyage...et un tout petit peu de peinture (des détails, pas de surface). Il y a 50€ pour un achat de peinture (ça d'accord, c'est légitime). Que penser de ce procédé? Sachant que d'après ce que j'ai lu jusque-là: le propriétaire s'il décide de faire les réparations, doit fournir une facture pour l'achat de matériel mais il ne peut pas facturer sa main d'oeuvre. Pour la main d'oeuvre, il doit présenter une facture d'un professionnel sauf qu'ici c'est biaisé car il s'est mis comme le professionnel...

Ah oui et autre point, ces "réparations" plutôt des heures de ménage, il les a faites AVANT l'état des lieux de sortie. Il nous avait demandé les clés pour aller à la maison donc du coup, lors de l'état des lieux de sortie, ces points qu'ils mentionne pourtant dans le compte rendu, et bien ils étaient déjà résolus!!

Un grand merci d'avance pour tous vos avis et conseils,

Bien cordialement,

Marie